

Quand l'État se retire

La suppression de l'ingénierie publique (IP) dans le domaine de l'eau



Thèse de science politique, G-EAU (Inrae)

Soutenue le 19 novembre 2019 à l'Université de Montpellier

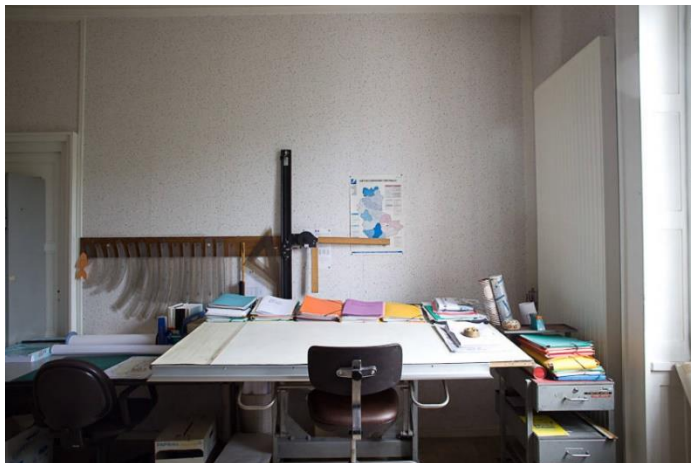


Speaker : Claire DEDIEU
Session : Les Lauréats du Prix de l'Astee

#ASTEE2020

La suppression de l'IP

- Une décision du 4 avril 2008
- Contexte de la RGPP (politique de réduction des dépenses publiques)



*Photo prise dans les locaux d'une ancienne DDE.
Une table à dessin dans le bureau d'un fonctionnaire
nostalgique.*

Source : David Desaleux.

L'IP en quelques mots

- Des missions exercées dans les services déconcentrés de l'État
- Par des ingénieurs et des techniciens

- Qui consistaient à :

Définir les besoins
des collectivités

Évaluer la
faisabilité des
projets

Gérer le FNDAE et
trouver des
financements
complémentaires

Rédiger le cahier
des charges

Choisir le maître
d'œuvre ou
l'entreprise de
travaux

Suivre le
déroulement des
travaux de A à Z

Accompagner le
service dans le
choix du mode de
gestion

Négocier les
contrats de DSP

...

DES DISCOURS CONTRASTÉS SUR L'IP À TRAVERS L'HISTOIRE

« Un puissant
facteur de progrès »
(Picon, 2016)

« Traditions respectables »
(Conseil d'État, 1965)

« Une concurrence déloyale,
une mafia [...],
un État dans l'État [...] »

(1935, Association Française des Ingénieurs, Urbanistes et Sanitaires)

« Le ministère des Travaux publics sera le premier des
ministères [car il contribuera à] hâter l'humanité vers
son but, le bonheur »
(Maître des requêtes au Conseil d'État, 1904)

« Souci constant du bien public
et de l'intérêt général »
(Prudhomme, 2002)

« Une situation
parfaitement ambiguë »
(Marcel Lucotte, Sénat, 1981)

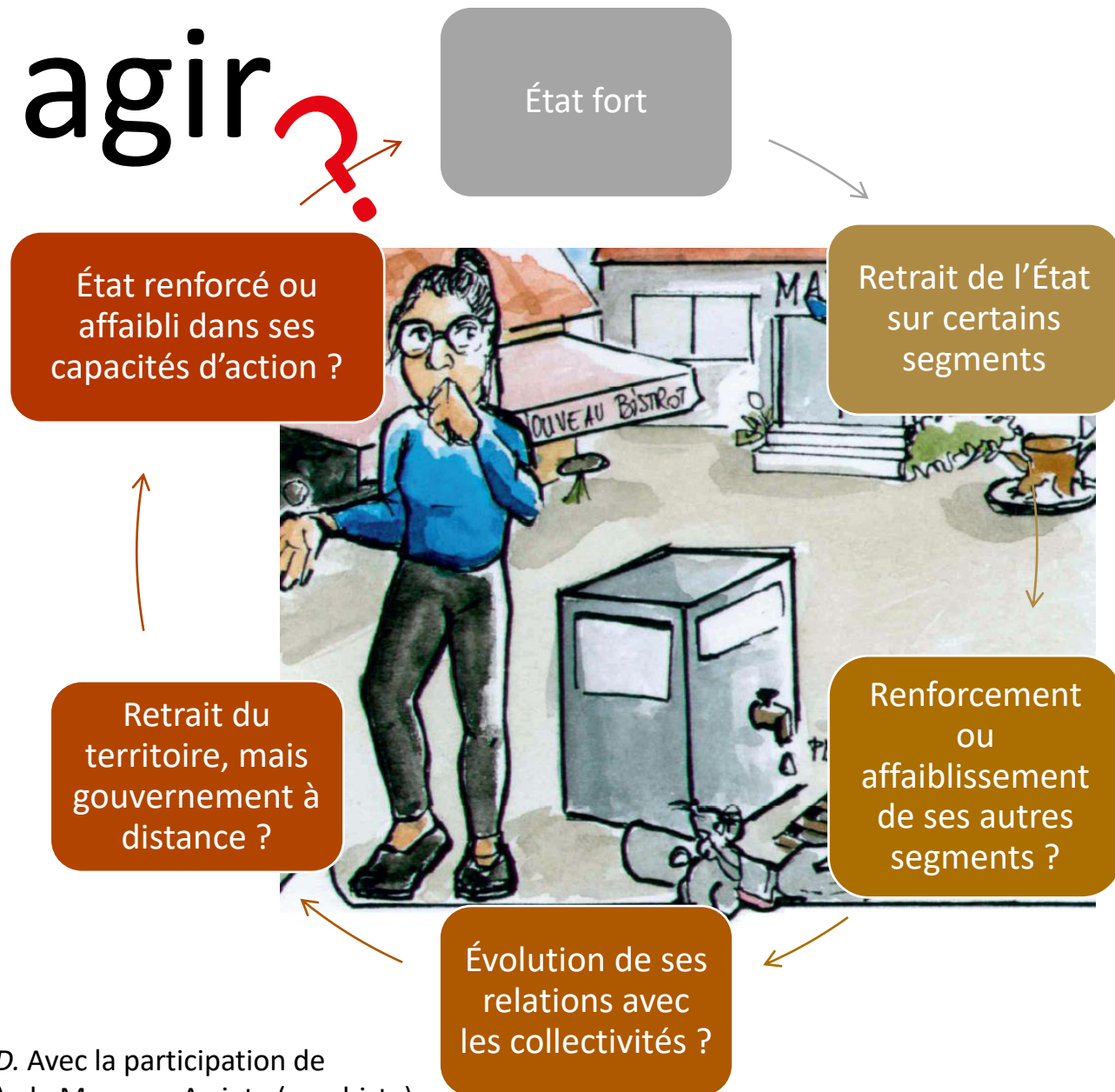
« Dispositif d'intéressement
qui alimente les pratiques
de démarchage »
(Rapport de la Cour des comptes, 1999)

« Les honoraires, c'est un peu la corruption [...], une
scandaleuse exploitation des communes par un racket
de fonctionnaires »
(Jeunes ITPE, Thoenig, 1987)

« Un service public de
proximité et de solidarité »
(J.-C. Gayssot, ministre de l'Équipement, 2001)

« Cette sorte de gens ne procurant à la province
que des dépenses excessives »
(Cahiers de doléances, Révolution française)

Que devient la capacité de l'État à agir ?



Source de l'image : Extrait de 13 thèses en BD. Avec la participation de Guillaume Bagnolini (association Cosciences), de Morgane Arrieta (graphiste) et du collège doctoral de l'université de Montpellier.

Organisation de la thèse

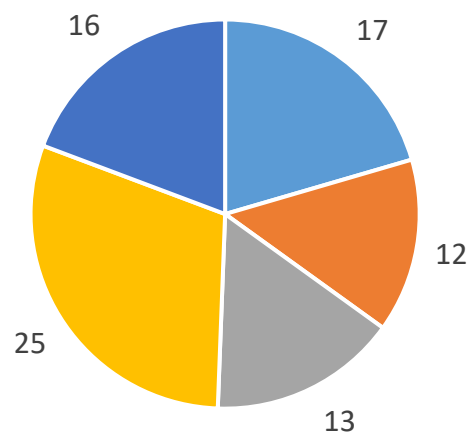
- Les déterminants de la politique de retrait (Partie I)
- Les recompositions de l'État (Partie II)
- Les effets de la politique de retrait sur (Partie III) :
 - L'ingénierie privée ;
 - Les collectivités territoriales ;
 - L'évolution des rapports État/collectivités/secteur privé.

Enquête de terrain

- **83** entretiens semi-directifs approfondis.

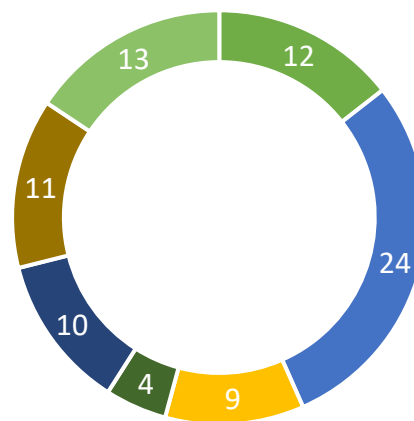
+ Analyse documentaire et questionnaire.

Répartition géographique



■ Hérault ■ Lozère ■ Vaucluse
■ National ■ Autres

Répartition par type d'acteurs



■ Administration centrale (État) ■ DDT(M) (ex-DDE et DDAF)
■ Conseil départemental ■ Associations d'élus
■ Collectivités territoriales ■ Ingénierie privée
■ Autres (AE, CR, DREAL...)

- **3** départements :
 - le Vaucluse ;
 - l'Hérault ;
 - et la Lozère.

Principaux résultats

- **La politique de retrait change :**
 - Le positionnement de l'État ;
 - Les ressources à disposition de l'État ;
 - L'accompagnement des services à la DSP ;
 - Le dynamisme des projets locaux ;
 - La confiance entre acteurs locaux...
 - ...
- **Les réformes contemporaines sont aussi des réformes qui affaiblissent l'État ;**
- **Les collectivités territoriales et le secteur privé ne remplacent pas l'État à l'identique.**



Source de l'image : Extrait de 13 thèses en BD (op. cit.).

Publications

« **GEMAPI : La réforme de l'eau au milieu du gué** »



Normalisation de l'existant, rationalisation de l'action publique, cadeau empoisonné aux collectivités territoriales ?

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a permis, entre autres choses, l'adoption d'une compétence obligatoire en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) aux communes et à leurs groupements. Une mission de l'existant, rationalisation de l'action publique, cadeau empoisonné aux collectivités territoriales ?

« **La suppression de l'ingénierie publique d'État dans le domaine de l'eau : les paradoxes d'une réforme néo-managériale** »

Revue Politiques et Management Public 33/1, Janvier-Mars 2016/49-57

La suppression de l'ingénierie publique de l'État dans le domaine de l'eau : les effets paradoxaux d'une réforme néo-managériale

» Sylvain Barone*, Claire Dedieu et Laetitia Guérin-Schneider
Irsma, 161, rue Jean-François Breton, BP1095,
84100 Montpeller Cedex 3

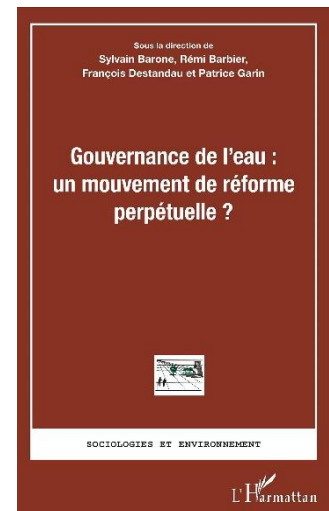
Résumé
Réforme silencieuse, la suppression de l'ingénierie publique de l'État est pourtant déterminante dans l'évolution de la gestion locale de l'eau. Elle permet de mettre en lumière certains paradoxes des réformes d'inspiration néo-managériale. Au-delà des conséquences en termes de perte d'expertise et d'affrètement d'un réseau relationnel établi avec les collectivités locales, elle occasionne de la part des agents et des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture des stratégies d'adaptation et des effets inattendus. Au final, à rebours des préconisations classiques du Nouveau Management Public, l'abandon par l'État de l'une de ses missions historiques ne se fait qu'en partie au bénéfice du secteur privé, en raison notamment d'un basculement partiel vers d'autres acteurs publics locaux, et ses missions régaliennes s'en trouvent fragilisées, du fait en particulier de l'affaiblissement de l'usage à des fins de contrôle des indicateurs de performance et des engagements sur les résultats.

Mots clés : ingénierie publique, État, réforme, Nouveau Management Public, collectivités locales, eau.

Abstract
The Removing of State Public Engineering in France: the Paradoxical Effects of a New Public Management Reform in the Water Sector. The reform of French public engineering has given an almost unnoticed. However it has played a crucial role in the evolution of local water management. The latter is a good illustration of the current reshaping of the State. It also underlines some paradoxes in new public management reforms. The first consequences of this reform are the diminution in expertise and the weakening of the network of relationships linking the State and local authorities. It has also given rise

*Auteur correspondant : sylvain.barone@irsma.fr
doi:10.3166/pmp.33.49-57 © 2016 DPM/Lavoisier SAS. Tous droits réservés.

« **De l'ingénierie publique d'État à l'ingénierie publique territoriale : histoire d'une redépartementalisation ?** »



S. BARONE, C. DEDIEU, 2015,
Revue *Pouvoirs Locaux*

BARONE S., DEDIEU C., GUÉRIN-SCHNEIDER L.,
2016,
Revue *Politiques et Management Public*

DEDIEU C., 2018,
Ouvrage *La gouvernance locale de l'eau. Le temps des recompositions*, L'Harmattan



Merci de votre attention !

© 2015 HELI FIRM

Source : Syndicat d'assainissement Vidourle et Bénovie